# ESSAI

## SUR L'HISTOIRE DES JUIFS DE MÉDINE

Les principaux traits de l'histoire des Juifs de l'Arabie du Nord ont déjà été esquissés par Caussin de Perceval dans son *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme*. C'est de ce livre qu'ils ont passé dans le cinquième volume de l'*Histoire des Juifs* de M. Graetz. Mais des publications plus récentes, qui ont puisé à des sources importantes et sûres, nous mettant en mesure de mieux préciser certaines parties de cette histoire, nous croyons pouvoir aujourd'hui reprendre cette question. Nous voulons, en outre, étudier mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour les productions poétiques des Juifs avant et après l'Islamisme; aussi insérerons-nous dans notre travail une collection, aussi complète que possible, de ces poésies, dont une partie a déjà été publiée par M. Noeldeke dans ses *Beiträge zur Kenntniss der Poesie der alten Araber*.

### I

### HISTOIRE DES JUIFS DE MÉDINE JUSQU'A LA FUITE DE MAHOMET.

On ne peut rien dire de certain sur les premières immigrations des Juifs dans le Hedjâz [1], car, d'une part, les relations arabes que nous possédons sur ce sujet sont fort rares, d'autre part, leur véracité est très difficile à établir : ce sont en grande partie des histoires inventées pour suppléer au silence des chro-

[1] Côte nord-ouest de la péninsule arabique.

niques, les mahométans ayant une grande aversion pour le vide historique. Les divergences trop considérables qui existent dans les diverses traditions sur les circonstances qui ont accompagné l'entrée des Juifs dans la Péninsule arabique ne nous permettent pas d'accorder à ces traditions la moindre confiance et nous forcent à avoir recours à d'autres sources plus sûres, quoique moins abondantes.

La littérature juive même nous fournit sur l'établissement de Juifs en Arabie à une époque antérieure à celle que l'on admet d'ordinaire un renseignement qui n'est pas à dédaigner. En effet, la Mischna dit : « Il est permis aux femmes arabes de sortir voilées (le Sabbat)»[1]; or, quelque tard que l'on veuille placer la rédaction de cette ordonnance, on ne peut la reculer au-delà du IIe siècle de l'ère chrétienne. Il n'est, du reste, pas invraisemblable qu'à la suite de la destruction du second temple et des tristes événements qui en résultèrent, de nombreuses familles juives, en se dirigeant vers le Sud par la route qui conduit en Égypte, se soient répandues peu à peu sur la *région* assez fertile de la côte nord-ouest de la presqu'île de l'Arabie, jusqu'à Yathrib, ancien nom de Médine.

Cette émigration a donné naissance à de nombreuses légendes dont nous ne mentionnerons que la suivante : « Lorsque Moïse et Aron firent le grand pèlerinage à la Mecque, ville déjà déclarée sainte par Abraham, un grand nombre d'Israélites de leur suite restèrent à Médine, qui se trouvait sur leur route. Moïse et Aron continuèrent leur chemin, mais, à leur retour, Aron mourut sur le mont Ohod situé près de Médine. » En mettant « Palestine » au lieu de « La Mecque », on trouvera, dans le fond très obscur de cette légende, un souvenir confus du voyage des Israélites à travers le désert, de l'établissement dans la région cisjordanique des tribus hébraïques de Ruben, Gad et Manassé, et de la mort d'Aron sur la montagne de Hor. Nous passons sous silence d'autres légendes, qui sont racontées au long dans les ouvrages cités plus haut[2].

La présence des Juifs à Médine est d'une plus grande importance qu'on ne le suppose d'ordinaire, car il est très probable que Mahomet ne se rendit dans cette ville que parce qu'il s'y trouvait des

[1] *Sabbat*, VI, 6 : ערביות יוצאות רעולות. Cette disposition peut se rapporter à la population nabatéenne de l'Arabie septentrionale qui était en fréquentes relations avec les Juifs. Cf. *Gittin*, I. 1 ; רקם וחגר ; Targoum sur Genèse, XVI, 14 ; Neubauer, *Géographie du Talmud*. p. 20 ; Levy, *s. v.* חגרא.

[2] Caussin de Perceval, *Essai*, II, p. 641 et suiv.; Graetz, *Geschichte*, V, p. 68 et suiv.

Juifs auprès desquels il espérait s'instruire, et parce qu'il trouvait que les habitants arabes de Médine étaient le mieux préparés pour accueillir les nouvelles idées de l'Islam, grâce à leur contact séculaire avec les Juifs. Les habitants de la Mecque n'étaient que de mauvais païens qui le persécutèrent et attentèrent à sa vie. Ses regards se portèrent involontairement sur Médine, et, comme nous le verrons plus tard, les Médinois, tant Juifs qu'Arabes, se tournèrent vers lui. Il est donc peut-être permis de dire : sans l'hégire (fuite de Mahomet) point d'Islam; sans Juifs à Médine, point d'hégire.

Quelle que soit la façon dont les Juifs sont arrivés à Médine, nous trouvons cette ville entre leurs mains quelques siècles avant Mahomet.

Ils étaient les propriétaires des terres et des plantations de palmiers et exerçaient une sorte de souveraineté sur leurs concitoyens arabes[1]. Il ressort d'un grand nombre de poésies, qui datent de cette période et de périodes postérieures, qu'ils ressemblaient complètement aux Arabes par les mœurs et les habitudes; selon la coutume du pays, ils se divisèrent en de nombreuses tribus, qui ne sont probablement que des subdivisions de grandes tribus.

Je nommerai d'abord les *Banou Keinokâ,* qui paraissent avoir été les premiers à prendre possession du territoire médinois. Ils formaient une tribu puissante et possédaient un marché très fréquenté, appelé marché des *Banou Keinokâ.* Ils justifiaient peut-être cette prérogative en s'appuyant sur un droit ancien, car ce même marché était déjà désigné par la légende comme la place où les compagnons de Moïse dont il est question plus haut ont dû s'établir. Plus tard, les *Banou Koreiza*, les *Banou-l-Nadhîr* et les *Banou Hadal*[2] se joignirent à eux. Les *Koreiza* et les *An-*

[1] *Kitâb-al-Aghâni*, XIX, p. 94; Aboulféda, *Hist. anteislam.*, p. 178; Wüstenfeld, *Geschichte der Stadt Medina* (Samhoudi), p. 20. Divân de Hassân b. Thâbit, p. 87 : « Ils (les Juifs) bâtirent à Yathrib des châteaux-forts avec des murailles en plâtre au milieu de leurs bois de palmiers, où ils élevèrent des chamelles, qui portaient l'eau nécessaire à l'arrosage des palmiers. Les Juifs leur avaient appris (à dire) : « Je suis à votre service » et le mot : « Me voici. » Cf. Yâcout, *Geogr. Wörterbuch*, édit. Wüstenfeld, IV, p. 461 et suiv.

[2] La légende s'est emparée de l'histoire de ces trois tribus et a donné naissance au récit suivant : Le roi de Roum, après avoir soumis les Juifs et conquis la Syrie, demanda à épouser une femme juive. Sous l'empire de la peur, ils y consentirent en le priant de les honorer de sa visite. Mais à peine fut-il arrivé, que les Banou Koreiza et les Banou An-Nadhîr l'attaquèrent et se réfugièrent ensuite, accompagnés des Banou Hadal (appelés aussi B. Handal et Bahdal), auprès de leurs frères dans le Hedjâz. Le roi de Roum les fit poursuivre, mais ses troupes périrent de soif près d'une petite source (thamad) entre le Hedjâz et la Syrie. La source reçut plus tard le nom de *Thamad-ar-Roum.* Cf. Samhoudi, p. 28; Yâcout, I, p. 635; IV, p. 462.

*Nadhîr* étaient des descendants d'Ahronides (*Al-Kâhinân*, les descendants des deux prêtres)[1] et jouissaient d'une haute estime auprès de leurs coreligionnaires.

Tous ces Juifs s'approprièrent à leur gré les terres de Médine et des environs et se comportèrent comme les maîtres du pays. Outre leurs marchés, les *Banou Keinokâ* possédaient encore deux châteaux-forts aux confins du Wâdi Bothân, au nord de la ville, où se trouvaient aussi les possessions des *Banou-l-Nadhîr;* ces derniers, avaient les districts de Boéira (petit puits) et An-Nawâlm (jardins), où naquit le poète Cab b. Al-Aschraf; ils possédaient encore entre autres *Modseinib*, les châteaux de Al-Boveila, Baradj, Ghars et Fâdidja[2]. Les résidences des *Banou Koreiza* étaient Alhân, Mahzour, Bîr Abbâ (Bîr Ounnâ), Boâth, dans la partie orientale de la ville, et plusieurs châteaux, dont l'un appartenait au poète Cab b. Asad.

Les *Banou Hadal* demeuraient avec les *Banou Koreiza.*

Voici les noms d'autres familles juives et des lieux qu'ils habitaient: A Kobâ, au sud de la ville, demeuraient les *Banou-l-Kaçîç*, les *Banou Nâdjiça;* plus loin dans la banlieue de la ville, les *Banou Mozeid*, les *Banou Mâzika*, les *Banou Mahammam*[3], les *Banou Zâourâ*, les *Banou Houdjr*, les *Banou Thalaba* et la famille

[1] Aghâni, *ibid.*; Noeldeke, *Beiträge*, p. 54; Yâcout, IV, p. 462. Ibn Hischâm, *Vie de Mouhammed*, éd. Wüstenfeld, p. 660, rapporte une élégie du poète arabe Abbâs b. Mirdâs (beau-fils de la célèbre poète Al-Khansâ), dans laquelle il pleure sur l'expulsion des deux tribus susnommées:

« Tu exhales des invectives contre ceux qui sont d'extraction noble, apparentés aux » prêtres; méconnaissant les bienfaits dont, en tout temps, ils te comblaient. — » N'ont-ils pas surabondamment mérité que tu te lamentes sur leur sort et que ton » peuple les pleure, s'il veut s'acquitter de sa dette de reconnaissance. La reconnais- » sance est la plus belle action à laquelle aspirent les gens d'honneur. Tu ressembles » à celui qui, pour acquérir de la gloire, se fait couper la tête, à laquelle il était uni » jusque-là. Pleure les fils d'Ahron, souviens-toi de leurs actes; quand tu croupis- » sais dans la misère, ils apaisèrent ta faim. »

Le Juif Cab b. Asad de la tribu des Koreiza chanta: « Pendant que vous nagiez » dans l'abondance, vous viviez en sécurité dans vos maisons par les deux prêtres. » Qu'est-ce donc qui vous pousse maintenant au loin dans la plus grande fatigue? »

Le mot *Kâhin* doit être traduit incontestablement dans ces vers par *prêtre;* cette remarque est d'une certaine importance, car on le trouve plusieurs fois dans le Koran et là il signifie *sorcier* (Soura 69, 42; 52, 29.) On voit clairement par là que les Juifs avaient conservé absolument tous leurs privilèges traditionnels et que ce ne fut que bien longtemps après leur établissement dans l'Arabie qu'ils adoptèrent leurs noms arabes. — Sur *Kâhin*, cf. encore Kamous, Yâc., IV, 44, 384; Maçoudi, *Les prairies d'or*, éd. Barbier de Meynard, III, p. 396; Aboulféda, *Hist. anteislam.*, p. 136.

[2] Yâcout I, p. 549, 662, 765; III, p. 785, 844; Samh., p. 30 (Fâdhidja).

[3] Un des Banou Mouhammam (aussi nommés Mouhammad, Mouhammar) avait par accident coupé la main à quelqu'un. Comme rançon, ce dernier demanda la ferme de Khonâfa, mais le coupable ne pouvant s'y résoudre, fit un trou dans le mur de sa maison, y passa sa main en criant au mutilé: « Frappe! » et ce dernier lui coupa la main.

*Zohra* (ces deux derniers à Zohra), enfin les *Banou Akwa* et les *Banou Mozâta*[1]. Les résidences de ces tribus s'étendaient pour la plupart vers le nord d'où celles-ci étaient arrivées et se prolongeaient jusqu'à Kheibar, à quatre journées de distance. Suivant plusieurs documents, il y avait là en tout environ vingt tribus possédant cinquante-neuf châteaux-forts[2].

Ces petites tribus s'unirent étroitement aux grandes qui les protégeaient, et c'est pourquoi il n'est question, dans l'histoire, que de ces dernières. Mais, à part cela, quelques tribus arabes s'étaient aussi placées sous la protection des tribus juives en se convertissant en partie au judaïsme : c'étaient les *Banou Oneif*, les *Banou Mozeid*, les *Banou Mouâwiya*, les *Banou Djadzmâ*, les *Banou Marthad*, les *Banou Schoteiba*, les *Banou Hischnâ*, les *Banou Djafna* et quelques autres.

Tel était l'état des Juifs de Médine, lorsque, vers l'an 300 de notre ère, deux tribus arabes, qui avaient pris part à la grande migration des peuplades qui se portaient du Yémen en Syrie, vinrent s'établir à Médine en passant par le Hedjâz. C'étaient les *Banou-l-Aous* et les *Banou-l-Khazradj*, des familles Azdites, appelés les *Banou Keila* d'après leur aïeule[3]. Elles vinrent se fixer au milieu des Juifs et élevèrent comme eux des châteaux-forts, dont le nombre toutefois ne dépassa pas treize[4]. Pour se garantir contre les Juifs qui leur étaient supérieurs en nombre et qui possédaient les terres, elles contractèrent avec eux une

[1] Nous manquons absolument de documents sur l'origine des noms des tribus juives, et ce que laisse deviner leur étymologie se réduit à très peu de chose. Le seul nom des Banou Zâoura offre quelque peu de certitude, en ce qu'il a du rapport avec le mot araméen זערא, petit, faible. Celui des Banou Keinokâ est composé de *Kein*, « esclave » et *Kâ* « terre pierreuse ». Yâcout dit, dans son dictionnaire géographique : « *Kâ*, terre pierreuse unie, sans sable, mais renfermant de l'eau potable. » (IV, p. 17.) *Kâ* est encore le nom d'un château près de Médine (Samhoudi, p. 41.). Il existe en outre encore plusieurs *Kâ*. Il n'est du reste pas impossible qu'un certain nombre de familles juives, portant le nom de « Fils de l'esclave (de) Kâ », aient fait remonter leur origine à un ancêtre commun. Cf. Ibn Coteiba, éd. Wüstenfeld, p. 51 et Aghâni, x, p. 34 « Ka'kâ », nom d'homme ; cf. Har., 2e éd., p. 247. An-Nadhîr veut dire « brillant » ; cf. Divan de Hass. b. Th., p. 38. Abou-l-Nadhîr est le nom d'un poète arabe (Agh., x, p. 100) Koreiz est le nom d'un endroit dans le Yémen (Yâc., IV, p. 79); il en est de même de Koreiz b. Rabîa (Wüstenfeld, *Register der Stämmenamem*, p. 264). Peut-être aussi les membres de cette tribu se nommaient-ils « les fils de Koreiza », d'après une aïeule commune, comme les deux tribus Al Aous et Al Khazradj furent appelées *les fils de Keila*. Cf. Agh., X, p. 41, Koreiz b. Mabad. — La généalogie établie chez Hischâm, p. 13 à la manière arabe — et remontant jusqu'à Ahron et Abraham — n'a naturellement aucune valeur scientifique. Sur *Kein*, voy. encore *Z. D. M. G.*, XXXIII, p. 568.

[2] Samhoudi, p. 31.

[3] Caussin de Perceval, *Essai*, III, p. 646 et suiv.; Hischâm, p. 140 ; Samhoudi, p. 35 et 56.

[4] Samhoudi, p. 31.

alliance et se mirent sous leur protection. Mais, quand les Juifs s'aperçurent que le nombre et la puissance de leurs nouveaux voisins augmentaient de jour en jour, ils guettèrent l'occasion de rompre cette alliance et de subjuguer les Arabes.

Sur ces entrefaites parut un homme d'une des familles habitant Zohra qui s'arrogea un certain pouvoir sur ses coreligionaires. Il avait nom Al-Fitjaoun[1]. Il usait de son autorité pour abuser de l'honneur des jeunes épouses. Un chef Khazradjite, nommé Mâlik b. Al-Adjlân, ne pouvant supporter que pareil outrage fût fait à sa sœur, se déguisa en femme et se rendit chez Al-Fitjaoun et l'assassina[2]. Il prit la fuite et envoya un messager en Syrie au prince Ghassanide Abou Djobeila, qui avait sous sa domination la partie de la tribu Al-Khazradj habitant son territoire. Abou Djobeila s'informa auprès du messager du sort de ses frères à Médine. Au récit, sans doute exagéré, que ce messager fit de leur misère et de l'oppression que leur faisaient subir les Juifs, Abou Djobeila s'écria : « Par Dieu! jamais mes hommes ne sont arrivés dans un pays sans le soumettre. Va et annonce à ton peuple que je m'y rendrai en personne. » Le messager nommé Ar-Ramak rapporta cette réponse à Mâlik; celui-ci fit annoncer aux autorités juives la prochaine arrivée d'Abou Djobeila, en les priant de lui faire un acceuil hospitalier. Le prince en effet, ne tarda pas à paraître devant Médine, il établit son camp à Dzou Houroudh, petit endroit situé à proximité de la ville. Il en informa les Al-Aous et les Al-Khazradj, et, en leur rappelant le motif qui l'avait amené à Médine, il leur proposa de chercher à vaincre les Juifs par la ruse et de se débarrasser de leurs chefs; car il craignait, avec raison, que s'ils les traitaient ouvertement en ennemis, les Juifs ne se retirassent dans leurs châteaux-forts, où il eût été difficile de les atteindre. Il fit informer les Juifs qu'il était sur le point de marcher sur le Yémen et les pria de venir le trouver dans son camp. Un grand nombre de Juifs notables se rendirent sans défiance à cette invitation avec leurs femmes et leurs enfants, pour recevoir les présents qu'on leur avait également annoncés. Quand ils furent

[1] On trouve encore dans d'autres sources les noms de Al-Fatiwâm, Al-Kibtiyoun, Al-Ghitroun, qui ne sont évidemment que des fautes de copistes. Voy. Ibn-al-Athîr, *Chronicon*, éd. Tornberg, I, p. 492, Ibn Doreid *Kitâb-al-Ischtikâk*, éd. Wüstenfeld, p. 259 ; Samh., p. 31 ; Yâc., IV, p. 463 ; « Al-Fitjaoun ». Le nom de Al-Ghitroun, qui a été pris par Caussin de Perceval, et d'après lui aussi par M. Graetz, comme un titre, n'est que le nom Al-Fitjaoun, défiguré sans doute par la ressemblance que quelques lettres arabes ont entre elles.

[2] Agh, XIX, p. 96 ; Yâc., IV, p. 463 ; Ibn-al-Athîr, I, p. 493 avec ces vers :

« La volonté absolue de Al-Fitjaoun était-elle seule juge du prix de la virginité de » vos femmes? Ah! quel outrageant arbitrage du juge! Enfin, Mâlik vint et en fit » justice par une blessure béante d'où s'échappèrent des flots de sang noirâtre. »

arrivés devant la porte de la tente du perfide Ghassanide, on les conduisit un à un derrière une cloison cachée par un rideau et là ils furent massacrés l'un après l'autre. Cette trahison consommée, les Al-Aous et les Al-Khazradj s'emparèrent des femmes et des biens des Juifs ainsi que de leurs forteresses[1].

Le messager de Mâlik qui, par ses mensonges, avait amené cet acte de perfidie du Ghassanide, composa les vers suivants adressés à ce dernier :

Abou Djobeila est le meilleur parmi ceux qui habitent la terre et le plus fidèle à tenir sa parole; il est le plus charitable, connaissant bien les coutumes de ceux qui se rendent agréables à Dieu.

Puissent les jours du combat nous le laisser, et l'approche des temps difficiles ne pas nous le ravir !

Prince intrépide en face de l'adversaire, il brise de son épée le glaive étincelant de son ennemi.

Le poète arabe Aç-Çâmit b. Aschram s'inspire de cet événement dans ces vers :

Koreiza demande : qui cédera les femmes (prises) dans la journée d'Oreidh[2], et qui voudrait rendre le butin (conquis)?

Des guerriers couverts d'armes resplendissantes assaillirent les Juifs; une troupe redoutable, ployant sous les armes, poussant le cri : rendez-vous!

Un puissant[3] s'est adressé au héros[4] pour écraser les Juifs dans un combat meurtrier.

[1] Suivant un autre récit, Mâlik vint lui-même trouver Abou-Kariba, dernier prince de la famille royale des Tobba de Yémen. Abou-Kariba arriva à Médine pour détruire la ville : mais deux savants rabbins juifs l'en dissuadèrent en lui disant :

« Eloigne-toi, prince, de ce pays, c'est une terre sainte, protégée par Dieu; chaque » page de nos livres nous en donne la preuve.

» Cette ville sera un jour l'asile d'un prophète de la maison d'Ismaël du nom de » Mahomet.

» Il arrivera du midi, de cette région sainte qui abrite le temple de la Mecque.

» C'est ici qu'il séjournera et ce sera ici son dernier asile. »

Le roi obéit et s'éloigna. On rapporte que ces paroles des rabbins firent une telle impression sur l'esprit du prince qu'il les emmena, et lui et tout son pays se convertirent au judaïsme. Le judaïsme effectif du Yémen est rattaché ainsi à cet événement. Caussin de Perceval, I, p. 93 et II, p. 653, a déjà signalé cet anachronisme. Cf. Hischâm, p. 13 et suiv.; Samh., p. 36; Guidi, *La littera di Simeone Vescovo di Bêth-Aschram*, (Acad. di Lincei), Rome, 1881; Graetz, *Gesch.*, V, p. 77 et 397.

[2] *Oreidh*, localité à proximité de Médine, au nord, pour Dzou Houroudh, à cause du rhythme. Voy. Yâc., III, p. 661; Al Becri, dictionnaire géograph., éd. Wüstenfeld, p. 654. Samh., p. 31, dit : « La famille Zohra, dont descendait Al-Fitjaoun, possédait deux châteaux sur la route de Al-Oreidh. » Voy. Caussin de Perceval, II, p. 638; Hischâm, p. 552. J'ai cité ces vers d'après Agh., *ibid.*

[3] Mâlik.

[4] Abou Djobeila.

La Juive Sâra, de la tribu de Koreiza, gémit sur les morts dans les strophes suivantes :

Ma vie pour mon peuple qui a succombé à Dzou Houroudh et qui en ce moment, hélas ! est le jouet des vents.

Hommes de Koreiza, emportés par les glaives, décimés par les lances des Al-Khazradj !

Nous avons subi une énorme perte ; pour tous ceux qui l'ont éprouvée, le goût de l'eau limpide se change en amertume !

Ah ! s'ils avaient usé d'artifice, une armée équipée en noir les aurait entourés, pour les protéger[1].

Un Juif dont le nom n'est pas connu reprocha en ces termes son ingratitude à Mâlik :

Ingrat ! C'est leur sein qui t'a nourri. Parmi quel peuple te trouves-tu maintenant, et dans quel milieu domines-tu ?

Mâlik répondit en ricanant :

— Je suis un homme des Banou Sâlim b. Aous, et toi, tu es un Juif[2].

On pourrait inférer des strophes de la Juive Sâra que la plupart des victimes avaient appartenu à la tribu de Koreiza ; cependant la puissance des Juifs essuya un choc si rude qu'elle ne s'en remit plus, car après le départ d'Abou Djobeila, Mâlik invita chez lui à des agapes de réconciliation tous ceux qui s'étaient méfiés d'Abou Djobeila et en tua un grand nombre.

La haine des Juifs contre cet homme deux fois traître s'exhala en de violentes imprécations. Ils dressèrent dans leur synogogue un bloc de bois qui devait représenter l'effigie de Mâlik, et en entrant et en sortant, ils l'accablèrent de coups et de malédictions.

Mâlik, en apprenant cette vengeance des Juifs, dit :

Quand les Juifs dans leurs imprécations se tournent l'un vers l'autre, c'est comme quand les ânes s'éclaboussent réciproquement de leur urine[3].

Que peuvent contre moi leurs malédictions ? le destin n'a-t-il pas décidé leur ruine ?

[1] Yâc., II, p. 243 ; IV, p. 465 ; Aghâni, *ibid.* Voy. Noeldeke, *Beiträge*, p. 54.

[2] Aghâni ; voy. Noeldeke, *l. c.* La pointe se trouve dans le mot *Yahoud* qui rime avec *tasoud* « gouvernes-tu ? »

[3] Samh., p. 35 : « Les Himyar (se défendent) par leur nombre. » Cette traduction n'est pas possible, car la mesure exige al-hamîr, « ânes. » Cf. Noeldeke, *l. c.* p. 84.

C'est par ce coup de main d'Abou Djobeila que les Arabes commencèrent à arracher petit à petit des mains des Juifs la domination sur Médine, domination qui depuis longtemps déjà leur paraissait un joug insupportable.

Cet événement est, en outre, le premier de l'histoire des Juifs de Médine dont la date puisse être déterminée approximativement.

Mâlik, fier de son exploit, se montra très hautain envers ses compagnons et offensa les Al-Aous. Une guerre éclata qui dura plus de vingt ans. Au moment de conclure la paix, on tomba d'accord de choisir le Khazradjite Al-Moundzir comme arbitre. Al-Moundzir était le grand-père du poète Hassân b. Thâbit, contemporain de Mahomet. Hassân naquit vers l'an 563, et comme, suivant des relations arabes, son père et son grand-père atteignirent un âge fort élevé, on peut placer l'épisode de Dzou Houroudh vers la fin du v^e siècle de notre ère[1]. A partir de ce moment, les sources historiques relatives aux Juifs de Médine nous manquent totalement pour un siècle entier. Leur pouvoir déclinait. Toute cette période

[1] La fixation de l'époque à laquelle cet événement doit avoir eu lieu fait l'objet d'une longue recherche dans Graetz, V, p. 410-413. Il cherche à réfuter la date de l'année 492 adoptée par Caussin de Perceval, II, p. 562, en indiquant l'année 530. Toutefois les preuves qu'il invoque sont insuffisantes et la date de Caussin de Perceval doit être maintenue, car, bien qu'un arrière-petit-fils de Mâlik, Al-Abbâs b. Oubâda (Graetz, *l. c.*, p. 410 ; Hischâm, p. 288) fit partie de ceux qui invitèrent Mahomet, en 621, à venir à Médine, il se peut fort bien que Mâlik ait été 130 ans auparavant chef de sa tribu et même à un âge relativement jeune, vu qu'il soutint après une guerre qui dura vingt ans. Cette *guerre de Someiha* s'est terminée par l'arbitrage de Al-Moundzir, grand-père du poëte Hassân, et non de Thâbit son père. Cf. à ce sujet Yâc., III, p. 147, et les gloses dans Hischâm, II, p. 150 sur les vers de Hassân, Div., p. 89 : « Mon père était chargé de la parole et du jugement, quand les combattants de Someiha vinrent le trouver. » (Hischâm, p. 625). *Père* est pris ici dans un sens général pour *ancêtre*. Voy. aussi les gloses sur le même vers dans le Div. de Hassân où Hischâm paraît avoir puisé. Ibn-al-Athîr, I, p. 503, raconte enfin que la guerre de Hâtib (voy. plus loin) a eu lieu 100 ans après la guerre de Someiha (appelée aussi guerre de Someir). C'est pourquoi il est fort possible que Thâbit, qui doit avoir atteint l'âge de 120 ans, ait été fait prisonnier dans cette guerre qui éclata en 583. Le prince qui a massacré les Juifs près de Dhou Houroudh, s'appelle selon Graetz *Harith b. Abou Schammir;* mais il est hors de doute que c'était Abou-Djobeila. Il n'est question de Al-Hârith que 50 ans plus tard dans l'histoire du Juif As-Samaoual et nous ne voyons pas la nécessité d'admettre que « Abou-Djobeila » et « Ibn-Djabala » soient identiques D'ailleurs rien ne prouve que « Hârith b. Djabala » ou « Hârith b. Abou-Schammir », ait fait la guerre aux Juifs arabes (p. 412). Voici le passage de Ibn Coteiba *Handb. d. Geschichte*, éd. Wüstenfeld, p. 314 : « Il (Al-Hârith b. Abi Schimr. — sur la manière dont ce dernier nom doit être lu, voy. Hischâm, p. 971 avec anachronisme ; Yâc., II, p. 325 ; Ibn-al-Athir, I, p. 381. Ibn Coteiba, *ibid.*) entreprit une expédition à Kheibar et fit prisonniers quelques-uns de ses habitants. Il leur rendit ensuite la liberté à son retour en Syrie. Plus tard, le roi Al-Moundzir de Hîra marcha contre lui avec une grande armée, mais il y perdit la vie (562, voy. Caussin de Perceval, II, p. 98.) Cette campagne de Al-Hârith à Kheibar eut lieu vers le milieu du vi^e siècle, et ne fut guère autre chose qu'une expédition de pillage ; à tout le moins, il n'est dit nulle part qu'il fit la guerre aux Juifs de la Péninsule. Il faut distinguer complètement Abou Djobeila et Al-Hârith.

fut remplie par les guerres entre les deux tribus arabes. Les Juifs, quelquefois restèrent neutres, mais parfois aussi ils prirent partie pour l'une ou l'autre tribu ; de sorte qu'il leur arriva souvent de se combattre dans les camps opposés.

Vers le milieu de ce siècle florissait à Teimâ, à huit journées de distance de Médine, un Juif, nommé As-Samaoual, qui devint tellement célèbre parmi les Arabes qu'ils rattachèrent plusieurs proverbes à sa personne. On dit que son père, Gharîd b. Adijâ, était un descendant d'Aron, tandis que sa mère était une fille issue de la famille royale des Ghassanides. Son grand-père Adijâ avait déjà bâti à Teimâ un château-fort qui portait le nom de *Al-Ablak al-Fard*, à cause de sa couleur gris-clair. As-Samaoual disait de ce château :

Seul Al-Ablak al-Fard est ma maison ; mais autres sont les maisons des Banou-l-Nadhîr que Al-Ablak (c'est-à-dire ne sont pas à comparer à Al-Ablak).

Ce château était situé sur le sommet d'une montagne où As-Samaoual avait établi un marché et creusé un puits, et où les marchands arabes avaient coutume de camper en allant en Syrie et en en revenant.

Les Arabes ont dû avoir une vague connaissance de la construction du temple de Salomon, car ils le confondirent — séduits peut-être par la similitude du nom — avec le château du Juif de Teimâ. Le célèbre poète *Al-A'scha* dit à ce sujet :

Ses richesses ne purent éloigner la mort de Adijâ ; quoiqu'il possédât une maison à Al-Ablak dans Teimâ qui appartient au Juif.

Salomon, fils de David, l'a construite dans les temps passés, elle a un portique voûté très élevé et ses murs sont inébranlables.

Ses flèches atteignent le ciel, un bâtiment s'élevant sur un carrelage avec des édifices en chaux [1], et une fosse.

Le terrain de son sommet est mou ; là on trouve des lieux pour se rafraîchir, du musc, des plantes aromatiques et du vin versé aux buveurs.

Là on voit de belles filles aux yeux noirs (aux joues rouges) comme du sang, des domestiques, des ustensiles de cuisine, un cuisinier, une place de divertissement propre et spacieuse et un réservoir d'eau [2] ainsi

Que d'autres choses semblables. Mais leur maître n'échappa pas au trépas. La mort l'a frappé sans que rien n'ait pu le sauver [3].

[1] Littéralement : des édifices et de la chaux.
[2] Voy. Al-Djaouh, *s. v. deisak*, où ce vers est cité.
[3] Yâc. I, p. 96, 907.

Le Kindite Imrou'lkeis, le plus illustre des poètes arabes, qui fut contemporain de As-Samaoual, fut obligé de fuir devant Al-Moundzir III, roi de Hîra ; il se rendit avec sa fille Hind et tous ses trésors, parmi lesquels se trouvaient cinq cuirasses célèbres, auprès d'un Arabe de la tribu de Fazâra. Le Fazârite l'apostropha ainsi :

O fils de Hodjr, je te vois malheureux et je voudrais bien te protéger; mais nous, Bédouins, nous vivons dans des plaines ouvertes et n'avons pas de citadelles où pouvoir mettre nos hôtes en sûreté. Va à Teimâ chez le Juif As-Samaoual, là tu trouveras protection. Tu réciteras quelques vers à son éloge, par exemple :

Et je suis arrivé auprès des Banou-l-Miçâç pour me couvrir de gloire; auprès de As-Samaoual, que je suis allé trouver à Al-Ablak.

En lui j'ai trouvé le plus noble des hommes; il accueille avec bienveillance l'intercession en faveur de celui qui est accablé de dettes et plongé dans l'affliction.

Les hommes lui reconnaissent toutes les vertus, il réunit les plus précieuses qualités, il a le pas sur (tous), n'est surpassé par personne.

Ils se rendirent chez As-Samaoual : le Fazârite débita sa poésie et Imrou'lkeis répondit par une autre qui débute ainsi :

Hind vient à toi à minuit encore d'un pays lointain, tandis que jamais elle n'avait l'habitude de voyager la nuit[1].

As-Samaoual fit dresser une tente en cuir pour Hind et assigna aux compagnons du poète une place pour se reposer, à la belle étoile ; il remit, en outre, au fugitif une lettre de recommandation pour le Ghassanide Al-Hârith b. Abî Schimr, afin qu'il le recommandât à l'empereur de Byzance. Imrou'lkeis se mit en route et laissa sa fille ainsi que sa fortune entre les mains de son hôte juif.

Quand le roi Al-Moundzir apprit que son ennemi avait trouvé un asile à Al-Ablak, il y envoya une armée pour s'emparer des trésors et surtout des cinq cuirasses. Son général, Al-Hârith[2], assiégea le

[1] Agh., XIX, p. 98 ; cf. Noeldeke, *l. c.*, p. 59.

[2] Suivant des relations arabes, c'était Al-Hârith b. Zâlim ; mais, comme le démontre déjà Caussin de Perceval, II, p. 323, note, celui-ci n'était pas encore né à cette époque. A sa place, Caussin de Perceval met Al-Hârith b. Abî Schimr, « lieutenant de l'empereur à Damas », et Graetz, *ibid*, est du même avis. Noeldeke, *l. c.*, p. 60, croit que c'était plutôt Al-Hârith b. Zâlim. En tout cas, il est certain que Al-Hârith b. Abî Schimr n'était pas l'assiégeant ; car jamais il n'a été le général du roi Al-Moundzir, il était, au contraire, parent de Samuel, et c'est à lui que ce dernier recommanda le poète en fuite. D'un autre côté, il est très probable qu'Al-Moundzir, en voyant que son ennemi lui avait échappé, aurait, au moins, voulu s'emparer de ses biens et

château sans pouvoir le prendre. Par hasard, un fils d'As-Samaoual tomba entre ses mains comme prisonnier. Il le prit, se plaça devant le château à portée de voix et s'écria de toutes ses forces : « O As-Samaoual, si tu ne me livres pas les cuirasses, je ferai mourir ton fils. » Après avoir réfléchi un moment, As-Samaoual répondit : « Je n'ai pas l'habitude de trahir mon alliance, agis à ta guise. » Al-Hârith saisit le glaive Dzou-l-Hayyât et transperça le fils sous les yeux du père. Convaincu par cette fermeté de caractère qu'il n'obtiendrait jamais la reddition du château, il leva le siège. Et As-Samaoual dit :

J'ai gardé fidèlement les armures du Kindite; je suis fidèle à ma parole quand d'autres sont parjures.

Ils disent : Ah ! quel magnifique trésor ! mais, par Dieu, je ne me rendrai pas coupable de félonie, aussi longtemps que la terre me portera.

Mon père Adijâ un jour me recommanda : ne détruis pas, ô Samuel, ce que j'ai édifié !

Adijâ m'a élevé un château-fort et creusé un puits, et aussi souvent qu'il me plaira je donnerai à boire.

Mon château s'élève haut dans les airs, il brave le vol des aigles ; si je vois une injustice, je ne la souffre pas[1].

surtout de ses armures qui avaient pour lui une très grande valeur. Le nom d'Al-Hârith est, du reste, extrêmement fréquent; et il y a tout lieu d'admettre que le Al-Hârith de Samuel n'est ni l'un ni l'autre. Les Arabes rapportent volontiers plusieurs faits remarquables, quoique appartenant à différents personnages du même nom, à la même personne ; et c'est ainsi, sans doute, que le célèbre aventurier Al-Hârith b. Zâlim sera devenu l'assiégeant de Al-Ablak. Une indication assez directe se trouve dans le nom de l'épée *Dzou-l-Hayyât*, avec laquelle le fils de Samuel aurait été tué. Le véritable Hârith b. Zâlim parle de ce même glaive dans une petite poésie, où il se glorifie de s'en être servi pour tuer *le fils de son ennemi Nomân V, roi de Hîra :* « Dzou-l-Hayyât a fendu sa tête à l'endroit où les cheveux se séparent... » Il est, en effet, assez transparent que ces deux meurtres d'*un fils* ont donné lieu à une confusion de personnes et ont ainsi fait de Al-Hârith b. Zâlim le meurtrier du fils de Samuel, et partant l'assiégeant d'Al-Ablak, tandis que ce furent là des actes d'un guerrier inconnu.

[1] Les strophes suivantes, qui, par la rime et le rhythme, sont en parfaite harmonie avec ce morceau, en font vraisemblablement partie. L'apostrophe à une femme, usitée dans les poésies arabes, montre que probablement elles étaient placées au commencement de la pièce :

« O femme, qui me censures, cesse de me blâmer ! Que de fois ai-je été rebelle » au blâme !

» Laisse-moi et marche dans la droiture, si moi je m'égare ; et ne t'égares pas comme » moi !

» O femme, ton blâme est si énergique qu'il m'aurait fait fléchir, si je savais fléchir.

» Plus d'une femme au poignet jaunâtre m'invita à la réconciliation ; mais je ré» pondis : je ne veux.

» J'ai traîné plus d'une outre dans la société des buveurs ; je bus dans plusieurs et » je donnai à boire. »

A vrai dire on n'y trouve pas de rapport bien manifeste avec l'événement en ques-

La tradition nous a conservé un long et fier poème de As-Samaôual qui respire tellement le vieil esprit arabe, qu'il pourrait tout aussi bien avoir pour auteur n'importe quel chef bédouin ; et en effet, nous ne pouvons dissimuler que déjà des compilateurs anciens ont émis des doutes sur son authenticité. Cependant, d'anciennes sources dignes de foi lui attribuent réellement plusieurs parties de ce poème, sans exclure toutefois la possibilité de l'interpolation d'autres vers ayant la même rime et la même mesure (ces interpolations se produisaient très souvent lorsqu'on recueillait d'anciens poèmes dont l'auteur avait été oublié).

Voici ce poème :

Si l'honneur de l'homme n'est pas terni, tout manteau dont il se drape est beau.

Et s'il ne sait pas supporter avec patience les injustices dont on l'accable, il n'existe aucun motif de le combler de louanges.

Elle nous blâme de ce que notre nombre est infime ; mais moi je dis : les hommes généreux sont peu nombreux.

Mais ils ne sont pas nombreux ceux dont les plus distingués mêmes, jeunes et vieux, nous ressemblent.

Peu nous importe que nous soyons peu nombreux, tandis que nos voisins disposent de beaucoup d'hommes, et qu'on n'estime pas le voisin des puissants.

Nous possédons une montagne, refuge de tous ceux que nous prenons sous notre protection ; (elle est) haute, et se dérobe à la vue de celui qui regarde comme (s'il avait) la vue courte.

Sa racine est sous la terre, mais sa cime touche les étoiles ; une hauteur immense qu'on ne peut atteindre.

C'est Al-Ablak al-Fard, dont la renommée est grande et honorée, qui est grand ouvert à celui qui le cherche.

Certes, nous sommes un peuple auquel le meurtre n'a pas causé de honte, bien qu'il ait couvert d'infamie Amir et Saloul.

L'amour de la mort nous rapproche du but de la vie ; tandis que ceux qui l'ont en horreur prolongent leur existence.

Un seigneur des nôtres ne meurt jamais de mort ordinaire, mais jamais non plus la vengeance ne manque à l'un des nôtres qui a été tué.

Le sang de notre vie coule par dessus le tranchant du glaive, mais jamais par dessus autre chose que des tranchants de glaives.

Nous sommes d'un sang pur, et non impur ; et notre origine a été maintenue pure par de chastes femmes et de nobles pères[1].

tion ; mais dans les productions arabes cela se voit bien souvent. Voy. Yâc., I, p. 94 et 908. Caussin de Perceval, II, p. 323, n'a que les vers 1, 3, 6. Cf. Hamâsa, p. 49, note ; Freytag, *Prov. arab.*, II, p. 828 ; Aghâni, *ibid*, p. 98, et VI, p. 88. Voy. Noeldeke, *l. c.*, p. 62 ; Ibn-al-Athir, I, p. 381.

[1] Nous avons passé ici un vers d'une incongruité trop naïve.

Nous ressemblons en pureté à l'eau des nuages, aucun défaut n'entache notre origine et parmi nous on ne rencontre pas d'avare.

Si nous voulons, nous reprochons aux hommes leurs propos ; mais personne n'oserait nous reprocher les nôtres.

Si l'un de nous n'est plus, un autre, homme disert, se lève, prêt à exécuter les ordres des magnanimes.

Notre feu brûle constamment pour celui qui arrive la nuit, et nul hôte ne blâmera notre hospitalité.

Nos jours de bataille sont célèbres parmi nos ennemis, et fameux comme des chevaux avec des taches blanches au front et aux pieds.

De même (sont connus) nos glaives du levant au couchant; ils sont ébréchés à force de frapper sur les armures ;

Habitués à ne pas être remis dans le fourreau avant que la foule des ennemis ne soit soumise.

O femme, interroge les gens sur nous, si tu ne nous connais pas : le savant ne ressemble pas à l'ignorant.

Car les Banou-l-Dayyân sont le pivot de leur peuple autour duquel tourne en tous sens leur meule [1].

La défense héroïque de son château et sa fidélité envers le poète fugitif ont donné naissance à ce proverbe : « Plus fidèle que As-Samaoual [2]. » On ne sait rien de plus sur son histoire [3].

[1] Ce dernier vers, dont l'explication présente de grandes difficultés, ainsi que le quatrième avant la fin, ont déjà paru suspects aux anciens critiques. Il est possible qu'il faille retrancher quelques vers, qui, il est vrai, remontent à une époque antéislamique. Cependant on peut admettre avec assez de certitude l'authenticité des vers les plus importants. Le compilateur de la *Hamâsa*, à laquelle cette pièce est empruntée, dit qu'on l'avait attribuée en entier à As-Samaoual à cause du vers 6 ; tandis qu'il ne donne le vers 8, qui peut corroborer cette hypothèse, que dans une note. Cependant les vers 6-8 se trouvent chez Yâcout — dont les citations peuvent être considérées comme exactes — qui les attribue à notre poète. Fort de l'autorité de Yâcout, je n'ai pas hésité à les incorporer dans le texte. Le vers 2 peut aussi être regardé comme une allusion à la perte du fils. Autour de ces 3 vers se groupent les autres d'une manière incohérente. Ils glorifient dans des vers sans suite, à la façon qui caractérise les poésies arabes, les principales vertus d'un Arabe libre : naissance noble, sentiment viril, bravoure et hospitalité.

[2] Un autre proverbe, dont l'origine est obscure, se rattache encore à As-Samaoual ou plutôt à Al-Ablak. « Emeute de Mârid et puissance d'Al-Ablak. » Ce proverbe doit se rapporter à un siège tenté vainement par la reine Sabâ de Mésopotamie devant Ab-Ablak. Cf. Maçoudi, *Prairies d'or*, III, p. 198 ; Freytag, *Prov. ar.*, I, p. 218 ; Al-Bekri, p. 62 et 208 ; Har., p. 515.

[3] Un écho intéressant de l'histoire de ce juif arabe nous a été conservé dans l'histoire du célèbre poète Al-A'schâ. Celui-ci, ayant la langue quelque peu mordante, avait persiflé un Arabe de *Banou Kelb*. Un peu plus tard, l'offensé, dans une incursion, fit prisonniers plusieurs Arabes, parmi lesquels se trouvait aussi le railleur, sans qu'il le connût cependant personnellement. Le Kelbite se rendit à Teimâ avec ses prisonniers auprès de Schoreih, le fils de Samuel, pour passer la nuit chez lui. L'hôte s'approcha par hasard, d'Al-A'schâ ; celui-ci ayant été très lié avec son père, l'idée lui vint de se rappeler au souvenir du fils. Il le fit en ces termes :

Schoreih, ne m'abandonne pas, moi qui ai suspendu aujourd'hui mes ongles à tes cordages, déjà coupés une fois pour moi.

A Médine cependant les deux tribus arabes étaient en hostilités continuelles, mais les Juifs s'y mêlèrent rarement. Ces démêlés, généralement d'un caractère peu sanglant, mais sans cesse renouvelés par l'antique usage de la vendetta, se videaient plus souvent par des coups de langue que par des coups d'épée, et prouvent clairement combien chez les Arabes la poésie était considérée comme l'expression de l'opinion publique. On acquérait de la gloire quand, dans une violente satire, on raillait son adversaire avec sa famille et sa tribu d'une façon peu tendre, en se prodiguant des éloges à soi et à sa tribu. Le fait suivant montre que cette coutume s'était aussi introduite chez les Juifs.

Environ quarante ans avant l'hégire, un homme de la tribu des Banou-l-Naddjâr avait tué un jeune homme des Banou Kodhâa. L'oncle de la victime était client du Aousite Moâdz b. Nomân, et

Je parcours la contrée entre Bânikiyâ et Aden, mes voyages ont été longs et fréquents parmi les barbares.

Ton père était le plus noble par son aïeul, le plus éprouvé à cause de son serment; il est célèbre par ce dernier, et personne ne peut le démentir.

Sois comme As-Samaoual, lorsque le héros l'enveloppa d'une nombreuse armée, suivie de nombreux convois, noirs comme la nuit (à cause du nombre ou encore à cause de leurs équipements noirs).

Al-Ablak Al-Fard, à Teimâ est sa demeure! une citadelle forte ; il est un protecteur qui ne trahit point.

Lorsque celui-là (l'assiégeant) lui avait causé une double douleur en lui disant : « Parle! que choisis-tu? je t'écoute attentivement. »

Et quand il ajouta : « Choisis entre deux choses, la mort de ton fils ou la trahison ! » Ah! quel triste partage pour l'infortuné qui devait choisir!

Son hésitation ne fût pas longue. « Fais mourir ton prisonnier; moi je défends mon protégé.

Il y a un successeur pour mon fils quand tu l'auras tué; quoique, en le faisant périr, tu tues un jeune homme généreux sans tache. »

Mais l'autre fit avancer le fils et s'apprêta à l'assassiner : « Sois magnanime, ô Samuel, en voyant couler le sang. Veux-tu que je le garrotte pour le livrer au trépas, ou veux-tu avec lui venir à moi et faire ta soumission? »

« Non ! répondit-il » ; ah! de quelle façon prononça-t-il ce *non!*

Sur cette réponse, il trancha les jugulaires du fils, pendant que le cœur du père plongé dans l'affliction se consumait dans une douleur cuisante.

Il veilla sur les cuirasses pour écarter de lui tout reproche et pour ne pas trahir son alliance en cette occurrence. Et il dit : Je n'échangerai pas la honte pour une action noble.

Il préféra l'action noble à la honte; la constance est une vieille qualité de son caractère, et sa fidélité ardente brûle sans jamais s'éteindre.

Schoreih avait écouté avec attention cet éloge de son père et reconnut le poète. Il alla trouver le Kelbite : « Donne-moi ce prisonnier », lui dit-il. Il y consentit. « Reste avec moi, dit Schoreih à l'affranchi, je te comblerai d'honneurs. » — « Donne-moi un chameau et laisse-moi partir », dit de son côté le poète. Il obtint le chameau et s'éloigna. — Voy. Aghâni, VI. p. 58 ; VIII, p, 82; XIX, p. 99; Yâcout, I, p. 95; Ibn-al-Athîr, I, p. 381 ; de Sacy, *Chrestomathie*, II, p. 474 ; Freytag, *Prov.*, II, p. 829 ; Caussin de Perceval, II, 396 a les vers 4, 7, 8. Sur le nom et la famille de As-Samaoual, voy. Ibn Doreid, *Kitâb al-Ischtikâk*, p. 259 ; Aboulféda, *Hist. anteisl.*, p. 135 ; Ibn Khallikân, trad. Slane, III, p. 343, IV, p. 360.

celui-ci exigea pour son client soit une rançon, soit la personne du meurtrier. La famille de ce dernier refusa l'un et l'autre. « Si vous ne donnez pas satisfaction à notre demande, riposta-t-il, nous mettrons à mort Amr b. Al-Itnâba. » Lorsque ce dernier, qui était un des chefs des Khazradj, eut connaissance de cette menace, il répondit par une longue poésie en protestant contre la demande de rançon. Mais le Juif Ar-Râbî b. Abi-l-Houkeik [1], de la tribu des An-Nadhîr, lui reprocha son refus, qu'il taxa d'avarice, dans les termes suivants :

Qui parlera de moi aux amis? Loin de moi toute injustice et tout mensonge.

Jamais ma colère ne frappe à tort mes compagnons, mais quand on me blâme, je me donne satisfaction.

Jamais je ne vis quelqu'un couvert de honte pouvoir paraître devant le monde et mériter son estime.

Déjà le plus court séjour dans un lieu qui a été le théâtre d'une humiliation lui cause de l'affliction.

Mainte parole ne peut plus se réparer, et ressemble à une étendue d'eau privée de récipient.

Chez bien des gens le naturel constitue une maladie, telle la maladie de l'avarice [2], qui n'a pas de guérison.

A toute maladie on trouve un remède; mais la folie est incurable.

L'homme recherche les faveurs de la fortune ; mais Dieu rejette ce qui est contre sa volonté.

Qui est assez prévoyant pour qu'aucun malheur ne le frappe et ne lui arrache jamais des gémissements dans sa demeure?

Les filles du temps (les années) l'anéantissent, le brisent, comme on brise un vase.

Mais, certes, après chaque malheur qui vient fondre sur une tribu, luira bientôt le soleil du bonheur.

[1] La présence du poète dans ce récit sert à fixer, en même temps que la date de cet événement, son époque propre. Car, comme nous le verrons plus loin, son frère Sallâm et ses trois fils appartenaient aux adversaires déclarés de Mahomet après sa fuite. Sallâm fut même mis à mort sur l'instigation de Mahomet. Nous savons, en outre, que, vers 585, Amr b. Al-Itnâba a été fait prince de Médine par le roi Al-Moundzir. Dans la Hamâsa, p. 528, la moitié des vers, 4, 6. 8, 13, 15, 14, 17 sont donnés sous le nom du poète Keis b. Al-Hatîm ; mais les gloses les attribuent à Ar-Rabî, et cette assertion est confirmée par Ibn al-Athîr dont nous avons reproduit le texte lequel offre quelques variantes avec la Hamâsa. Yâcout, II, p. 384 rapporte les trois vers suivants du même poëte, qu'il prend à tort pour un des Banou Koreiza (Cf. à ce sujet Noeldeke, *l. c.*, p. 72) :

Dans les villages de Khâbour, les habitations sont détruites, tombées en ruine sous les rafales et la pluie, après le départ des amis.

Si ta demeure est dépeuplée de ses habitants, ce n'est là que l'effet de la révolution des temps.

Là se repose chaque chamelle aux clavicules blanches, comme la vache entre les tas de sables.

[2] Hamâsa : du ventre.

Dis à celui qui craint l'approche de la mort : Prends garde, mais tes précautions ne serviront à rien.

L'avare ne touche pas à son trésor par avarice[1], mais la générosité répand la richesse à pleines mains.

La fortune ne profite pas à l'avare; mais la munificence fait honneur à celui qui l'exerce.

Elle est riche, l'âme qui sait s'imposer des privations, mais l'âme découragée restera misérable à jamais[2].

L'homme aime ce que les nuits lui apportent, quoique leur disparition amène aussi sa disparition.

Les autres épisodes de cette guerre n'ont pas d'importance ; aussi bien leur récit n'entre pas dans le cadre de notre étude ; mais le poète appelle notre attention par quelques belles productions qui assurent à son nom une place honorable dans les rangs des anciens poètes arabes[3]. Les poètes de cette époque se plaisaient à certain exercice poétique qui rappelle les tournois : un poète composait un premier hémistiche, pendant qu'un autre devait s'occuper de la confection d'un second ayant la même mesure et la même rime et s'adaptant au premier. Un pareil jeu eut lieu entre Ar-Rabî et le célèbre An-Nâbigha :

*An-Nâbigha :* Au seul bruit des voix, ma chamelle s'effarouche,
*Ar-Rabî :* Et, au moindre éveil[4], elle gagne le large par instinct.
*An-Nâbigha :* Si je ne la retenais pas avec mon fouet, la bride
*Ar-Rabî :* M'échapperait, quoique je sois un habile cavalier.
*An-Nâbigha :* Elle supporte avec peine la prison des châteaux et désirerait ardemment
*Ar-Rabî :* Se porter vers les lieux où elle se désaltère, si elle était libre.

A la suite de cette épreuve An-Nâbigha a sans doute déclaré son collègue le plus grand des poètes.

On attribue de même à notre poète les beaux vers suivants :

Retenu captif au lit, les fautes et les égarements de mon peuple me rebutent.

Malgré son intelligence et toutes les exhortations, il persiste dans sa folie et s'écarte du bon chemin.

[1] Hamâsa emploie le passif « n'obtient pas » (la jouissance de sa richesse).

[2] Voy. Prov., XI, 24, 25.

[3] Je rapporte les autres productions d'Ar-Rabî, d'après les citations de Noeldeke, *l. c.*, p. 73. Voyez Ahlwardt, *The Divans of the six ancient Arabic poets*, p. 173.

[4] J'ai suivi la conjecture de M. Noeldeke, *l. c.*, note 7 ; le texte a *aouhaschat*, « quand elle se trouve dans la solitude (du désert) ».

Si mon peuple avait écouté les avis des sages, la mesure n'eût pas été dépassée et aucune injustice n'aurait été commise.

Mais l'insensé dédaigna le conseil de l'homme intelligent, et les hommes avides de sang eurent à décider [1].

Ensuite :

A la mort d'un de nos princes, aussitôt un successeur éminent se lève qui est à la hauteur de cette dignité [2].

C'est un de nos fils ; la racine pousse sa sève vers la branche, la racine tend à atteindre la cime.

En outre :

Il m'accable des dards de son mépris ; tandis que ma monture devient impatiente, dès qu'il l'enfourche [3].

Je suis ton parent quand le malheur te courbe ; mais ma parenté cesse dès que ta cheville a repris ses forces.

Enfin :

Tu mets ton espoir dans le fils, et son père déjà a trompé tes espérances ; l'arbre pousse cependant dans ses racines [4].

Peu de temps après ces derniers troubles, une nouvelle guerre éclata à Médine, provoquée en partie par un Juif. Un hôte Thalabite arriva à l'Aousite Hâtib b. Al-Hârith. Ils se rendirent ensemble, un matin, au marché des Banou Keinokâ, où ils firent la rencontre du Khazradjite Yazîd b. Al-Hârith, nommé Ibn Foushoum, d'après sa mère. Celui-ci haïssait le Thalabite ; il dit à un Juif qui se trouvait près de lui : « Mon manteau est à toi, si tu frappes le Thalabite par derrière. » Le Juif frappa. « Homme de Hâtib, s'écria le Thalabite, on vient d'outrager votre hôte en le frappant par derrière. »

[1] J'avoue que j'éprouve quelque hésitation à attribuer ces vers à Ar-Rabî ; car d'après leur nature, ils semblent exprimer des regrets sur un malheur que l'on s'est attiré soi-même. On les comprendrait bien mieux en les rapportant aux expulsions et massacres des Juifs par Mahomet. Dans ce cas, l'expression *les hommes de sang* trouverait une application convenable, car, après la soumission de Koreiza, Mahomet fit juge de leur sort Sad b. Moâdz, lequel demanda leur mort. Au surplus, Ar-Rabî avait aussi un fils du même nom qui fut atteint par cette catastrophe avec eux. Lui-même n'étant pas nommé, il est à présumer qu'il n'était plus en vie alors.

[2] Comparez à ce vers, v. 11 dans le long poëme de As-Samaoual. Cette poésie, ainsi que les deux suivantes, sont d'après la Hamâsa de Al-Bouhtouri, p. 317, 119 et 318 ; cf. Noeldeke, *l. c.*, p. 75.

[3] C'est-à-dire : tandis que je n'ai pas à lui obéir et que lui ne peut disposer de mon bien.

[4] Le *Kitâb-Al-Aghâni* de Gotha a encore trois strophes dont le texte n'est pas entièrement sûr et dont, pour ce motif, la traduction n'est pas possible. Voy. Noeldeke. *l. c.*, p. 76.

A ce cri, Hâtib furieux arriva en hâte et de son épée fendit la tête au Juif. Pour venger cette mort, Ibn Foushoum pénétra dans le quartier des Aousites et tua Hâtib. Ce fut le signal d'une nouvelle guerre. Les Al-Aous succombèrent plusieurs fois et s'adressèrent aux An-Nadhîr et aux Koreiza, pour s'allier avec eux contre les Khazradj. Ceux-ci, ayant eu vent de cette demande, menacèrent les Juifs de la guerre, s'ils contractaient cette alliance; comme garantie ils exigèrent en otages quarante jeunes gens juifs. Les Juifs consentirent, et les otages furent répartis parmi les familles Khazradjites. Un jour le Khazradjite pris de vin chanta dans son ivresse :

. . . . . .

Si quelque compatriote recherche ta protection, accorde-la lui; mais aux Juifs nous enlevons les chameaux.

Nous avons ravi aux principaux des Juifs un grand nombre (de jeunes gens), parce qu'ils étaient perfides : ils sont devenus nos otages.

Ils sont humiliés jusqu'à se livrer à nous enchaînés comme otages; (à cause de leur hypocrisie) ils craignent notre inimitié.

Ainsi, quand nous attaquons notre ennemi, nous nous précipitons furieux sur lui, et d'un choc nous le subjugons en l'humiliant.

L'attitude hostile des Al-Khazradj envers les Juifs se fit encore jour dans un discours de Amr b. Al-Nomân à ses hommes, lorsqu'il dit :

« Vos pères ne vous ont laissé que de méchantes mâsures, mais, » par Dieu, aucune eau ne touchera ma tête, que je ne vous aie » procuré les maisons des Koreiza et An-Nadhîr et massacré leurs » otages. »

Là-dessus il envoya un message à ces deux tribus juives et leur enjoignit d'abandonner leurs demeures, sous peine du massacre de leurs fils Saisis de frayeur par cette sommation, les Juifs se consultèrent avec Cab b. Asad, le chef des Koreiza. Informés des propos d'Amr, les Al-Aous vinrent trouver Cab et lui renouvelèrent leur proposition d'alliance contre les Al-Khazradj. Cab comprit très bien que ceux-ci n'épiaient qu'une occasion de rupture qui éclaterait inévitablement tôt ou tard, et il s'adressa à ses frères en leur disant :

« Mon peuple, défendez vos maisons au prix de la mort des otages, » une nuit près de vos femmes vous donnera des fils pareils à » ceux-là. »

On répondit aussitôt aux Al-Khazradj : « Nous n'abandonnerons pas nos maisons; agissez à votre guise. » Amr commença, en effet, par mettre à mort les jeunes gens qui se trouvaient entre ses mains. Les Juifs, à cette vue, firent dire aux Al-Aous : « Venez en hâte, que nous les attaquions de concert. » Amr se rendit auprès de Abd-Allâh b. Obey, chef très considéré des Al-Khazradj et l'invita à massacrer aussi ses otages. « Par Dieu, répartit Abd-Allâh, ils ne mourront pas sans amener la destruction de nous tous ! — Par Dieu, s'écria Amr, tu fais un très grand effort de poumons ! — Je ne veux rien avoir de commun avec toi, interrompit Abd-Allâh, mais il me semble te voir mort et quatre hommes porter ton cadavre sur un drap. » Lorsqu'Amr l'eut quitté, le magnanime Abd-Allâh renvoya ses otages dans leurs familles, et cet exemple fut suivi par plusieurs autres chefs Khazradjites. Puis les Koreiza et les An-Nadhîr firent cause commune avec les Al-Aous, ils appelèrent à eux les Banou Nabît qui s'étaient retirés à Kheibar, en leur offrant une résidence au milieu d'eux[1]. Les Al-Khazradj proposèrent le commandement à Abd-Allâh; mais celui-ci déclina cet honneur et blâma ses frères de leurs injustices. Ils avaient déclaré que, s'ils avaient été victorieux, ils auraient massacré tous les vaincus, y compris ceux qui étaient réfugiés dans des habitations. « C'est une odieuse bassesse, dit-il, de vouloir préparer ainsi la trahison de vos frères, le ciel vous punira et protégera les Juifs contre vous. Si vous voulez persister avec opiniâtreté dans cette fatale guerre civile, respectez au moins la loi que vous avez juré d'observer. » Les Al-Khazradj répondirent à ces paroles par des railleries, et Amr dit : « Aboul-Hârith, il paraît que l'alliance des Juifs avec les Al-Aous a abattu ton courage ! »

Amr prit ensuite lui-même le commandement et Hodheir b. Simâk Al-Aschhali, surnommé Al-Catâib (l'homme des armées), commanda en chef les alliés. Les deux armées en vinrent aux mains près du bourg de Boâth, sur le territoire des Koreiza, à deux milles de Médine à l'est. Longtemps la bataille resta indécise, et les Al-Aous commençaient à faiblir, lorsque Hodheir, pris de désespoir, saisit sa lance et en cloua son pied au sol en s'écriant : « Je meurs ici, enfants de Aous, voulez-vous m'abandonner? » Ceux qui étaient déjà prêts à prendre la fuite se retournèrent subitement à ces paroles; ils recommencèrent la lutte avec une nouvelle ardeur et remportèrent la victoire. Les Al-Khazradj furent taillés en pièces; Amr lui-même tomba sous les coups de ses en-

[1] Les Banou Keinokâ ne sont mentionnés nulle part ici, mais il paraît qu'ils étaient avec les Al-Khazradj. Voy. Hischâm, p. 372.

nemis, et les relations arabes n'omettent pas d'ajouter que son cadavre, couché sur un drap, fut porté à Médine par quatre hommes. Cette bataille, la plus grande de toutes celles qui furent livrées entre les deux tribus médinoises, eut lieu cinq années avant l'hégire, et est le dernier fait important de cette période [1].

Pendant que ces événements se passaient à Médine, de grandes choses se préparaient à la Mecque, d'une telle portée que les caractères ainsi que les vieilles habitudes, jusque là si pieusement conservées, en subirent une transformation complète. C'est la révolution dont le prophète Mouhammed, rejeton de la famille des Koreisch [2],

[1] Samhoudi, p. 50; Ibn al-Athîr, I, p. 509 et suiv.; Yâc., I, p. 670. Cf. Caussin de Perceval, II, p. 678, et d'après lui, Graetz, *Gesch.*, V, p. 93.

[2] On devrait croire que rien n'est plus clair et plus sûr que le nom de cet homme que des millions de bouches prononcent journellement. Mais on n'a qu'à jeter un regard sur le Koran et les traditions pour voir que le nom du prophète est entouré d'obscurité et que son nom de jeunesse est entièrement inconnu. On lit bien dans une tradition, chez Beidhâwi : « A l'occasion de la cérémonie de la coupe des cheveux, son grand-père (son père était déjà mort) l'appela *Kotham* (Ibn al-Ath., II, p. 2), mais sa mère le nomma *Mouhammad* ». Toutefois, à première vue, on voit avec évidence que cette tradition n'est pas authentique. La tradition l'appelle généralement, et aussi lorsqu'elle parle de ses années de jeunesse, « l'envoyé de Dieu ». Dans une poésie — d'authenticité fort douteuse — attribuée à Abou Tâlib, l'oncle et précepteur du prophète, on trouve les mots : « *Ahmad* est pour nous un monument brillant, contre lequel la puissance des arrogants ne peut rien. » (Hisch., p. 176; cf. p. 520.) Quelques-uns, en effet, prennent Ahmad pour le nom de jeunesse du prophète; cependant rien ne justifie cette opinion. Il faut considérer, en outre, que ce nom se présente *une fois* dans la partie médinoise du Koran (sour. 61, 6) : « Et Jésus, fils de Mariam, dit : O enfants d'Israël, je suis l'envoyé de Dieu pour vous confirmer ce que vous possédez déjà de la Tora et pour annoncer un messager qui viendra après moi; son nom est *Ahmad*. » Si Ahmad eût été effectivement le nom de jeunesse du prophète, on l'aurait certainement déjà mentionné auparavant. D'autres traditions — qui sont loin de présenter toutes les garanties d'authenticité — racontent que Mahomet, dans sa jeunesse, portait le nom de *Al-Amîn* (Hisch., p, 125) à cause de sa sincérité. Ce n'est naturellement qu'un surnom. Ce qui seul peut être avancé avec certitude, c'est qu'après que Khadîdja lui eut donné un fils, il porta le nom de Abou-l-Kâsim, conforme à la coutume arabe; et ce nom, on le lui donna encore plus tard à Médine. (Hisch., p. 410.) Une tradition rapportée dans Bokhâri (éd. Krehl, II, p. 278) raconte : « Un homme voulait donner à son fils le nom de Al-Kâsim et les Ansâr (« assistants », nom des musulmans médinois) lui dirent : Nous ne te nommerons pas Abou-l-Kâsim (parce que c'est le nom du prophète). Mahomet, en apprenant cette discussion, approuva les Ansâr en disant : « Nommez-vous de mon nom, mais non de ma Kounya (Abou, du nom du fils). » — Bokhâri, III, p. 352, rapporte qu'Abou-l-Yaman disait : « Un jour j'entendis dire à l'envoyé ce qui suit : Je suis Mahomet, je suis Ahmad, je suis le Mâhi (purificateur) par qui Dieu effacera l'incrédulité, je suis le Hâschir (conciliateur), parce que tous les hommes se réuniront en suivant mes traces, je suis le Akib (dernier prophète, cf. Koran, sour. 33, 40, *Sceau des prophètes*). » Voyez dans Maçoudi, *l. c.*, IV, p. 119, la même tradition, avec ces vers :

« Gloire à Allah qui a créé des êtres purs, la génération la plus pure est celle des Hâschim (ancêtres de Mahomet). Et le rejeton sans tache de cette famille pure est Mahomet, Aboul-Kâsim, la lumière. »

Sans aucun doute le nom de jeunesse du prophète est tombé dans l'oubli, ce qui pouvait arriver d'autant plus facilement que le nom d'enfance de tout Arabe en général

fut l'auteur. Depuis plusieurs années il prêchait la croyance à un Dieu *Un*. Nous n'ignorons plus aujourd'hui ni les sources où Mouhammed a puisé les principes de sa nouvelle religion, ni la manière dont il apprit à les connaître; car ils ne sont autres que ceux du judaïsme adaptés aux mœurs arabes[1]. Son plus

est relégué à l'arrière-plan aussitôt qu'un fils lui est né; d'autant plus encore que, pour Mahomet, de bonne heure déjà la tradition lui donna ce dernier nom ou celui de « Messager de Dieu ». Le nom de *Mouhammad* ne se trouve que quatre fois dans le Koran et seulement dans les sourates révélées de Médine : (3, 138; 33, 40; 47, 2; 48, 29) et il est probable qu'auparavant il était tout à fait inconnu ou très rare à la Mecque. Il est toutefois remarquable que Mouhammad et Ahmad dérivent d'une même racine (חמד en hébreu) et signifient tous les deux *glorifié*. Il y a, en outre, une troisième forme de ce nom de la même racine, c'est *Mahmoud* « loué »; ce qualificatif provient, sans doute, de la transformation de l'un des deux autres noms pour la facilité du rhythme (Hisch., p. 659, deux fois). Cette manière de jouer avec la racine *hamada* démontre clairement que le nom de Mouhammad était moins un nom propre qu'une désignation épithétique, et nous rappelle ce passage du livre de Daniel, où ce prophète porte le surnom de איש חמודות, x, 11, 19 et 23, חמודות tout court (cf. Gen., xxxvi, 26, חמדן n. pr). On est fortement tenté d'établir un rapprochement entre la connaissance de ce nom chez les Juifs et l'origine des dénominations Mouhammad, Ahmad et Mahmoud. Au demeurant, les Juifs de Médine connaissaient déjà le nom de Mahmoud avant l'arrivée du prophète dans cette ville. Par exemple, Mahmoud b. Seihân et Mahmoud b. Dahjâ, l'un et l'autre de la tribu des Keinokâ (Hisch., p. 351). En considérant un peu attentivement le passage où le nom de Mouhammad se trouve pour la première fois dans le Koran, on découvrira une espèce de généralisation dans l'idée qui y est exprimée. Voici ce passage (47, 2) : « Ceux qui croient accomplissent de bonnes œuvres; et ceux qui ajoutent foi à tout ce qui a été révelé à un *Mouhammad*, possèdent la vérité de leur maître (cf. Hisch., p. 379). » On ne peut se défendre de penser que le prophète fait ici allusion aux Juifs, en parlant en des termes généraux de personnes distinguées qui ont été jugées dignes d'une révélation céleste. S'il n'avait voulu parler que de sa propre personne, il aurait bien pu dire : *Al-Mouhammad* « le très exalté ». On voit dans les vers ci-après de son poète favori Hassân b. Thâbit combien peu ce nom avait pris l'acception étroite du nom propre :

« N'as-tu pas vu qu'il a envoyé son serviteur avec ce témoignage? Dieu est le Très-Grand et le Très-Haut. Il lui a imposé son nom pour l'honorer; le possesseur du trône est glorifié (Mahmoud), mais lui est *exalté* (Mouhammad). » (Suivant Al-Baghâwi sur Kor., 3, 138; la seconde strophe se trouve aussi dans le Divân, p. 23.)

Voy. encore, sur le nom de Mouhammad, Sprenger: *Das Leben die Lehre des Mohammeds*, I, p. 155 et III, 31 note où toutes les traditions y relatives se trouvent réunies; ainsi que les commentaires sur les passages cités du Koran. Il porte enfin le nom de Al-Moustafâ, *l'élu;* mais cette épithète ne date que de plus tard.

[1] Il paraît certain que les premières paroles que le prophète a proclamées comme ayant été révélées par Dieu sont celles de la soura 96 : *Ikrâ bismi rabbika*. Ces mots sont habituellement traduits ainsi : « Lis au nom de ton maître ». Les commentaires et les traditions se sont fondés là-dessus pour raconter que l'ange Gabriel — dont, soit dit en passant, le prophète ignorait alors totalement l'existence — l'a forcé à lire cette soura. Mais il faut remarquer ici que Mahomet, au commencement de son entreprise, s'est attaché à imiter servilement les patriarches et Moïse. Les mots que nous avons cités plus haut ne sont donc qu'une fidèle copie des expressions bibliques que, dans les temps les plus reculés, les hommes isolés au milieu d'une population païenne employaient pour proclamer l'unité de Dieu (*Genèse*, xii, 8, ויקרא בשם ה', *ibid.*, xxi, 33 et iv, 26; II, *Rois*, v, 11; *Isaïe*, lxiv, 6. Cf. *Ex.*, xxxi, 2). Nous ne croyons pas trop nous avancer en admettant que Mahomet a voulu ressembler complètement aux patriarches et que les mots qui indiquent sa mission prophétique doivent être traduits : « *Annonce au nom de ton maître* ». Cette expression

grand mérite consiste à avoir eu le courage de proclamer hautement l'idée monothéiste au milieu d'une population foncièrement hostile à cette idée, malgré le peu de consistance de son paganisme. Les Arabes n'ont jamais été un peuple religieux et leur amour profond de la liberté absolue ne leur rendait supportable que jusqu'à un certain point la domination d'un ou de plusieurs dieux. Il y en avait bien quelques-uns qui, doués d'un sentiment religieux plus profond, avaient adopté une espèce de christianisme; mais, comme nous l'avons vu, le plus grand nombre s'était tourné vers le judaïsme. C'était surtout le cas à Médine, où leur contact incessant avec les Juifs exerça une grande influence sur leur sentiment religieux. A la Mecque, où le judaïsme était peu connu, la doctrine de l'unité de Dieu que le Koreischite voulait imposer à ses frères rencontra une vive résistance; mais cependant la puissante idée du monothéisme se fraya un chemin étroit et trouva accès dans le cœur de quelques hommes d'élite. Les réfractaires s'aperçurent bientôt qu'une plus grande extension de l'influence du prophète pourrait mettre leur liberté en danger, et dans leur détresse leurs regards se portèrent vers les Juifs de Médine.

A la Mecque vivait un homme, nommé An-Nadhr b. Al-Hârith. Il avait fait de grands voyages et appris à connaître l'histoire des rois de Perse. Or, chaque fois qu'il voyait Mahomet prêchant au milieu de nombreux auditeurs, il s'approchait et, le discours fini, s'écriait : « Je sais des histoires bien plus belles que celles qu'Abou-l-Kâsim vient de vous raconter. » Les Arabes aimaient de tout temps à entendre raconter des histoires, et les habitants de la Mecque prirent beaucoup de plaisir aux récits de An-Nadhr, quand il leur parla des rois de Perse et des aventures de Roustam et Isfendijâr. En terminant, il demandait malicieusement : « En quoi ses récits diffèrent-ils des miens? Il vous régale de vieilles histoires qu'il a entendues de la bouche de gens bien plus savants que lui [1]. » Le prophète furieux prononça contre son ennemi dangereux les discours les plus violents et s'écria dans son indignation : « Quand on leur parle de nos miracles, ils disent : ce sont là de vieilles histoires [2]. » Pour se convaincre de la vérité des proclamations du prophète, les habitants de la Mecque décidèrent d'envoyer une députation aux rabbins juifs de Médine, qui passaient pour la plus haute autorité en matière religieuse. Comme

et d'autres expressions analogues ont donné naissance plus tard à la formule *bismillâhn arrahmâ arrahîm* qu'il a placée au commencement de ses documents et des sourates du Koran.

[1] Hischâm, p. 192; cf. Caussin de Perceval, I, p. 380, sqq.

[2] Koran, 68, 15.

délégués furent désignés An-Nadhr lui-même et Okba b. Abi-Moeit, avec la mission d'informer les rabbins des discours et des qualités de Mouhammed et de prendre leur avis, en tant qu'ils possédaient mieux la connaissance des livres saints et étaient plus instruits qu'eux sur les prophètes. Les deux députés se mirent en route pour Médine afin de se rendre auprès des rabbins. Ceux-ci leur répondirent: « Posez à Mouhammed trois questions; s'il sait y ré-
» pondre, il est un vrai prophète ; sinon, il n'est qu'un imposteur.
» Questionnez-le d'abord sur les gens qui s'en sont allés dans les
» temps passés, car on en raconte des choses merveilleuses. Inter-
» rogez-le ensuite sur ce voyageur, qui est arrivé jusqu'aux extré-
» mités de l'Orient et de l'Occident; et, enfin, sur l'esprit et sur son
» essence. »

Munis de cette réponse, An-Nadhr et Okba retournèrent à la Mecque et rapportèrent leur entretien avec les rabbins aux gens de Koreisch. On alla trouver le prophète et les trois questions lui furent soumises. Il promit d'y répondre le lendemain ; mais ce ne fut que quinze jours plus tard qu'il le fit, en débitant la dix-huitième Soura du Koran[1]. A en croire les récits musulmans, ce ne seraient

[1] Le prophète fut très affligé de ne pas pouvoir trouver de réponse ; aussi, pour le disculper, les traditions racontent très naïvement que Mahomet fit des reproches à l'ange Gabriel sur son absence et que ce dernier s'excusa par un ordre de Dieu. Les questions, de même que les réponses faites par le prophète, sont obscures et incomplètes. Il est même douteux que ces questions soient bien celles que les Juifs transmirent aux messagers, car la réponse des *sept dormeurs et du Saint-Esprit* trahit plutôt une origine chrétienne. Il paraît certain, dans tous les cas, qu'on se servit de questions diverses comme d'un moyen très efficace pour mettre à l'épreuve la puissance prophétique de Mahomet ; et l'embarras comme l'ajournement des réponses, constaté même par les traditions, est trop significatif pour ne pas être accepté comme historique. Des questions de ce genre se répétèrent plus tard très souvent, et ce sont justement ces questions qui firent de Mahomet l'ennemi irréconciliable des Juifs. Bokhâri, III, p. 196, raconte : « Le Juif Abd-Allâh b. Salâm avait appris que le prophète était arrivé à Médine. Il alla le trouver et lui demanda : « Quels sont les premiers signes de l'heure du *Fatum*? Quelle est la première nourriture dans le paradis? Qu'est-ce qui fait ressembler l'enfant au père ou à la mère? » — « Le premier signe de l'heure est un feu qui dévorera les hommes de l'Orient à l'Occident ; la première nourriture dans le paradis est le foie d'un poisson », répondit Mahomet. » Il est évident que Mahomet avait une connaissance vague de la légende juive du Léviathan réservé à la nourriture des justes dans le paradis (Cf. Weil, *Muhammed*, p. 93). — Hischâm, p. 375, parle encore de quatre autres questions, dont une relative au sommeil du prophète, à laquelle il fit la réponse suivante : « Mes yeux sont assoupis, mais mon cœur est réveillé. » (Cf. Cant. des Cant., V, 2. אני ישנה ולבי ער. « Je sommeille, mais mon cœur veille. ») — Quelle est la défense qu'Israël s'est imposée lui-même? — Réponse : la jouissance du lait et de la chair du chameau (cf. Lév., IX, 4 ; Deutér, XIV, 6). Mahomet avait sans doute constaté ou appris que les Juifs s'abstenaient de la viande de chameau qui constitue un des principaux aliments des Arabes, et avait bien certainement aussi entendu parler de la défense biblique. On peut considérer ces questions et d'autres semblables comme authentiques ; car elles étaient pour les Juifs le meilleur moyen de mettre le prophète à l'épreuve et de surprendre son ignorance. Elles leur furent funestes, car étant pour la plupart des railleries mordantes,

pas seulement les adversaires du prophète qui auraient consulté les Juifs de Médine sur la véracité de sa mission, mais aussi ses plus fervents adhérents de la Mecque. Peut-être y a-t-il une allusion dans ces paroles : « N'est-ce pas une preuve pour eux (les habitants de la Mecque) que les savants des enfants d'Israël le connaissent[1] ? » La Soura à laquelle appartiennent ces paroles est une des plus anciennes; peut-être sont-elles une sorte de complément affirmatif de la mission d'An-Nadhr qui n'avait pas suffisamment élucidé cette question. Il est encore possible que des Juifs qui connaissaient au juste le caractère des Médinois, prévoyant qu'une religion dérivée du judaïsme et s'adaptant aux mœurs arabes, triompherait à la fin à Médine, et qu'alors aussi la puissance politique serait au vainqueur religieux, auront voulu gagner d'avance ses sympathies. Car une tradition relate : « Les habitants de la Mecque envoyèrent chez les Juifs pour les consulter au sujet de Mahomet ; ils reçurent la réponse que son temps était arrivé et que sa description et ses qualités se trouvent dans la Tora. Ce témoignage était pour eux un signe de sa vérité[2] ». Il se peut aussi que cette tradition soit entièrement controuvée ; car ceux qui la rapportent ne méritent pas grande confiance ; cependant, le fait que plusieurs Juifs adoptèrent plus tard l'islamisme, fait supposer qu'ils abjurèrent leur foi, contraints par des motifs extérieurs, ou bien induits en erreur par de fausses espérances : ils croyaient, en effet, voir en Mahomet le véritable Messie. Dans leurs différends avec les Arabes, les Juifs déclarèrent fréquemment : « Le temps est proche où un prophète surgira, nous le suivrons et avec son secours nous vous vaincrons[3] ». Sans aucun doute, c'est leur croyance messianique qui les fit parler de la sorte. Mais on s'occupa fort de la personne de Mahomet à Médine et les Juifs n'étaient pas de ceux qui s'en désintéressaient le plus. Pour satisfaire leur curiosité, ils envoyèrent de leur côté aussi des messagers à la Mecque pour examiner la situation[4]. Suivant la tradition, le rabbin Mâlik b. Al-Dheif se transporta à la Mecque,

elles blessèrent et irritèrent le sensible prophète au dernier point. Voy. Hischâm, p. 351, 397-399.

[1] Koran, 26, 197.

[2] Al-Baghâwi, sur le passage du Koran cité.

[3] Hischâm, p. 286 et 374.

[4] Hischâm, p. 178 : « Lorsque les nouvelles sur Mahomet commencèrent à se répandre parmi les Arabes et pénétrèrent dans toutes les provinces, on parla aussi de lui à Médine. Aucune tribu arabe n'en savait autant sur son compte — avant même que sa renommée parvînt jusqu'à eux — que les Al-Aous et les Al-Khazradj qui habitaient Médine, parce qu'ils en avaient déjà entendu parler aux rabbins juifs qui demeuraient avec eux comme alliés. »

pour controverser avec le prophète. Mâlik était très corpulent et Mahomet, en l'apercevant, l'apostropha : « Je te conjure par celui qui a donné la Tora à Moïse, ne trouves-tu pas écrit, que quelques rabbins sont très gras. » Mâlik, visiblement froissé, répondit : « Dieu n'a rien révélé à l'homme. » — A son retour à Médine, il fut critiqué avec violence par les Juifs à cause de sa réponse maladroite, et ils lui dirent : « Eh quoi! Dieu n'a-t-il pas révélé la Tora à Moïse, et comment pouvais-tu donner une pareille réponse ? — Il m'a fâché, répartit Mâlik, et c'est dans mon indignation que j'ai parlé ainsi. — Si dans ta colère, tu profères de tels propos, tu n'es pas digne d'être notre rabbin. » — Mâlik fut révoqué et le poète Cab b. Al-Aschraf fut nommé à sa place [1].

Cependant, à l'occasion d'un pèlerinage à la Mecque, six Arabes médinois rencontrèrent le prophète [2]. Celui-ci leur demanda qui ils étaient : « Des Khazradjites. — Vous êtes les amis des Juifs? — Oui, nous le sommes. » — Le prophète les invita à prendre place à côté de lui et il leur récita quelques versets du Koran. Les Khazradjites— dont le nom s'étend aussi fréquemment aux Aousites — se souvinrent des espérances messianiques exprimées par les Juifs, et les déclarations qu'ils venaient d'entendre de la bouche du prophète leur parurent avoir une certaine connexion avec ce que, si souvent déjà, ils avaient entendu des Juifs. Ils eurent comme un pressentiment qu'ils pouvaient se trouver en présence du prophète attendu, et ils répondirent : « Nous appartenons à un peuple, au milieu duquel il existe beaucoup de méchanceté et de haine, peut-être Dieu nous enverra-t-il l'union par toi. Nous les engagerons à accepter la croyance que nous reconnaissons dès à présent, et si Dieu veut les réunir à toi, personne ne sera plus fort que toi. »

L'année suivante, douze autres pèlerins — parmi lesquels l'arrière-petit-fils de Mâlik b. Al-Adjlân — arrivèrent à la Mecque et rendirent hommage au prophète, à l'exemple de leurs frères.

Il les conquit à l'islamisme en leur ordonnant « de n'associer aucun autre être à Dieu, de ne pas voler, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas tuer leurs enfants et d'obéir au bien [3] ». On reconnaît facilement que, pour base de la conversion à l'islamisme, Mahomet avait fait un extrait du décalogue en tant qu'il convenait aux coutumes arabes. Une troisième entrevue eut lieu une année plus tard entre Mahomet et plusieurs Médinois, accou-

[1] Al-Baghâwi sur le Koran, 6, 31 ; Sprenger, *Das Leben*, II, p. 294.
[2] Hischâm., p. 286-288, 293.
[3] Hischâm, p. 289.

rus pour se convertir. Ils l'invitèrent à émigrer à Médine, et l'un d'eux ajouta : « Entre nous et eux — il désignait par là les Juifs — il y a des liens que nous désirons briser. Si Dieu t'accorde la victoire, retourneras-tu alors dans ta ville natale[1] ? » Mahomet promit de rester toute sa vie à Médine ; car il était très satisfait d'une offre qui donnait la sécurité à sa vie et un vaste champ à son œuvre. Vers le milieu du mois de juin de l'année 622, il partit de la Mecque, que ses adeptes avaient déjà quittée auparavant. Aussitôt qu'on apprit à Médine que Mahomet avait abandonné sa ville natale, les habitants sortirent tous les jours pour l'attendre. C'est un Juif qui, du haut de son château, s'aperçut un jour de son arrivée, et il s'écria : « O fils de Keila, voici venir votre *ancien* que vous attendez[2] ! » Mahomet cependant descendit à Kobâ où il s'arrêta plusieurs jours. Il monta ensuite sa chamelle Al-Kaçwa et fit cette entrée mémorable qui a créé à un peuple inconnu jusqu'alors une grande histoire et une littérature inépuisable. Les Juifs n'eurent pas lieu de se réjouir de cette arrivée.

HARTWIG HIRSCHFELD.

(*A suivre*).

[1] Hischâm, p. 296.
[2] En arabe : Djaddoukoum, ce qui signifie aussi *bon heur*, cependant dans la bouche du Juif cette acception est peu vraisemblable. Voy. Hischâm, p. 334 ; Samhoudi, p. 56.

# ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

## A L'HISTOIRE DES JUIFS, DE GRÆTZ

(SUITE [1])

P. 250. — Pour l'*Arukh* de R. Çémah gaon, voir encore Geiger (*Zeitschr. D. M. G.*, 1858, p. 144, 145) et Kohut (préface à l'*Arukh completum*, p. XVII-XXI). Dans un ms. de Saint-Pétersbourg de *Réponses des gaonim* (f° 82a-84b) j'ai également trouvé des explications données par R. Çémah de mots difficiles du Talmud. Il les avait peut-être insérées dans son *Arukh*.

P. 251. — Si R. Sîmon Kayara, auteur des *Halakhot Gedolot*, a vécu vers l'an 900, comme le soutient M. Grætz, il n'a pas été le premier à énumérer les 613 lois, car le gaon R. Natronaï ben Hilaï (d'après M. Grætz, 859-869), dans une Réponse reproduite par les *Halakhot Pesuqot* s'exprime ainsi : אבל שאר ישראל כיון שאין רגילין לעסוק בתורה מבקשין לומר אזהרות לפנידם כדי שישמעו תריג מצוות על סדר היום (*Meassef Niddahim*, p. 34). Il est vrai que mon ami M. Halberstam, dans des lettres qu'il m'a adressées et dans la *Monatsschrift*, 1882, p. 472, a cherché à prouver que R. Simon Kayara a vécu longtemps auparavant. Il aurait encore pu trouver des preuves à l'appui de sa thèse dans Méiri et R. Isaac Lattes (*Oçar Tob*, de Berliner, I, p. 69), qui le font vivre avant R. Ahaï, auteur des *Scheêltot*. (La date de 4501 qu'ils donnent concorde avec l'année 1052 de l'ère des Séleucides ; nous croyons cependant que Méiri a pris cette date dans le *Sêfer Haqabbala* de Rabad.) Mais dans une Réponse de R. Haïa, ms. à Saint-Pétersbourg (f° 189), j'ai trouvé ce qui suit : « Ce que R. Simon Kayara dit de cette question a été dit également par R. Ahaï

[1] Voir, t. V, p. 199.